

# **COMITE DE FLECHETTES DU MORBIHAN - SAISON 2013 - 2014**



## **CAHIER DES CHARGES - OPEN DE COMITE**

### **Article 1 - Organisation :**

- 1 ou 2 membres du bureau du Comité sont responsables de la gestion sportive du tournoi.

- 1 personne du club en permanence à la table de marque, pendant le déroulement de la compétition.

### **Homologation :**

- Location des panneaux 80,00€.
- Au tarif de 40,00 € due au Comité.

### **Article 2 - A charge du club:**

- 20 cibles, éclairage individuel de l'ensemble des cibles et marquage au sol.
- Salle de bar séparée de l'aire de jeu. "Non fumeur".
- Chauffage suivant la période de l'année
- Sonorisation adéquate (salle et bar).
  - Les marqueurs et stylos pour le scoring tableau et feuille de poule.
  - Le fléchage, relation presse
  - Le club prévoit le nécessaire pour la table de marque (tables et panneaux d'affichage)
  - Prendre contact pour les panneaux les jours et horaires prévu sur la feuille de perception.

### **Article 3 - Inscriptions :**

- Feuilles d'inscription sur le site du comité qui sont à retourner chez le directeur sportif pour le mardi précédent la compétition.
- Le tirage sera en ligne pour le vendredi au plus tard.
- Le club expédie les affiches 15 jours avant l'épreuve.
- Sur les affiches doivent figurer le logo du comité et le site [www.cmf56.com](http://www.cmf56.com).
- Les paiements sont réceptionnés le jour de la compétition par le club.
- Les inscriptions sont ouvertes à tous, licenciés ou non.

### **Article 4 - Tarifs :**

- 5 € pour l'inscription en simple
- 2 € pour l'inscription en double seul
- 7 € pour l'inscription en simple et double
- 2€ pour l'inscription en junior
- 2 € reversé au Comité.

**Article 5 - Horaires:**

- *Ouverture de la salle 09 h si AG le matin ou tournoi commençant à 10 heures, 13h si tournoi organisé par le club (présence du bureau pas obligatoire)*
- *Dernières inscriptions sur place à 9h 30 ou 13h30.*
- *Début de la compétition 10 h ou 14h.*
- *Fin approximative à 21h.*

**Article 6 - Format de jeu**

*Simple pour les masculins séniors, junior et féminines.*

*Simple féminines pour les féminines séniors et juniors.*

*Les doubles toutes catégories.*

*Les juniors sont masculins et féminins.*

*Départ à la bulle, si belle le joueur qui a gagné le toss la joue en premier.*

*Le perdant compte le match suivant, un responsable par poule.*

*Se joue en double KO pour un début à 14h et triple KO pour un début à 10h00 en 2 MG (2/3 matchs perdus) pour être éliminé, à l'issue des poules élimination directe 3MG.*

*Les doubles se joueront soit en élimination directe pour un début à 14h00 ou double KO pour un début à 10h00 3 MG, selon le déroulement de la compétition le comité se réserve le droit de jouer les 2 premiers tours en 2 MG.*

*Un classement est effectué selon le barème suivant 18, 14, 10, 6, 4, 2 pts du 1<sup>er</sup> au 16<sup>ème</sup> + 1 pt de participation.)*

**Les phases finales :**

- *en Simple (au meilleur des 9 manches 1/2 et finale)*
- *en Double et Féminine (au meilleur des 7 manches 1/2 et finales)*
- *en Juniors (au meilleur des 5 manches 1/2 et finales)*

*En fonction du nombre d'inscrit en féminine et junior le format de jeu peut changer.*

**Article 7 - Récompenses :**

*Enveloppes remise par le comité*

*Le comité se réserve le droit en fonction des inscrits de récompenser en enveloppes au - delà des 2 premiers de chaque catégorie.*

*Le club a liberté du choix pour récompenser au-delà des 2 premiers.*

**Article 8 - Buvette :**

- *Bière spéciale : 2 euros*
- *Bière pression : 1,80 euros*
- *Sans alcool : 1,50 euros*
- *Sandwich : 1,50 euros si 2 éléments 2, euros*
- *Café : 1 euros*

*Les boissons doivent être servies dans des verres de contenance (25cl) identique pour les alcools et sans alcool.*

**Article 9 - Désistement :** *Un club qui doit organiser un tournoi arrêté lors de l'AG de début de saison qui se désiste sera : Interdit pendant 1 an d'organisation d'un tournoi au sein du Comité*

1. *Le paiement de l'homologation due au Comité*
2. *D'une amende de 100 € pour le désagrément occasionné au Comité*

**Le Président du Comité**